



Délégation Centre-Val de Loire

Préparation Concours – Animateur territorial (catégorie B)

Concours interne et 3^{ème} voie

Code d'inscription : DXP7E

PROJET PROFESSIONNEL



Les questions à se poser avant de se lancer :

- [Avez-vous pensé à vérifier les conditions d'accès au 1^{er} janvier ?](#)
- [Consultez la plaquette « préparer un concours et ou un examen professionnel »](#)

INSCRIPTION

- Vérifiez que cette préparation est ouverte au recensement [Pages prépa](#)
- L'inscription est réalisée par le service formation de la collectivité depuis la plateforme d'inscription en ligne <https://inscription.cnfpt.fr/>
- [Consultez le règlement national des préparations aux concours et examens](#).

TEST D'ORIENTATION

Contenu : Expression écrite : analyse de textes, questions de réflexion, capacité de compréhension et de synthèse. **Durée : 3h00**

Modalité : distanciel

Consultez un exemple de test :
[MODELE TESTS ORIENTATION \(cliquez sur « Ile de France »\)](#)

ORIENTATION/PRECONISATION

En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté :

- En préparation mixte,
- En préparation en autonomie adaptée, lorsque les aptitudes révélées par le temps d'orientation sont au-delà des attendus requis pour une participation à la préparation mixte du concours visé,
- En formation **Tremplin « Maîtrise de la communication écrite »** (formation de remise à niveau), préalablement à la préparation : **6 jours (format mixte)**,
- Vers votre service formation, si le test fait apparaître la nécessité de réaliser un travail préalable permettant de renforcer de façon approfondie vos capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.

LE CONCOURS



Il appartient à l'agent de vérifier s'il remplit les conditions d'accès au concours ET de constituer son dossier d'inscription auprès du centre de gestion de son choix, organisateur du concours.

- Pour connaître les conditions précises d'inscription et les épreuves, consultez le site : www.concours-territorial.fr



- Pour connaître les dates des concours et examens, consultez le site : www.cdg37.fr menu « intégrer la fonction publique territoriale ».



Contenu de la Préparation mixte :

8 jours en présentiel + 4h30 à distance + forfait de 42h00 en autonomie (soit un total de 94h30 de formation)	En présentiel	A distance	Forfait autonomie
Module : Apprendre en autonomie et présentation de la formation	1 jour	-	3h00
Module : Méthodologie de l'épreuve de Note sur dossier (3 devoirs à distance de 3h00 + 1 concours blanc en présentiel)	3 jours	3 webinaires d'1h30	12h00
Module : Environnement territorial et connaissances liées aux épreuves	2 jours	-	24h00
Module : Méthodologie de l'entretien avec le jury	1 jour	-	3h00
Module : Mises en situation à l'oral (pour les candidats admissibles)	1 jour	-	-

Contenu de la Préparation en autonomie adaptée :

9h00 en présentiel + 5h00 à distance + forfait de 80h50 en autonomie (soit un total 94h30 de formation)	En présentiel	A distance	Forfait autonomie
Accueil – test de connexion – informations générales	-	1 webinar d'1h00	-
Module : Apprendre en autonomie et présentation de la formation		1 webinar d'1h00	7h00
Module : Méthodologie de l'épreuve de Note sur dossier (3 devoirs à distance de 3h00 + 1 concours blanc en présentiel)	3h00 (Concours blanc)	1 webinar de 2h00 et 1 webinar d'1h00	28h30
Module : Environnement territorial et connaissances liées aux épreuves	-	-	36h00
Module : Méthodologie de l'entretien avec le jury	-	-	9h00
Module : Mises en situation à l'oral (pour les candidats admissibles)	1 jour	-	-